

C.P.A.S. de Dour

Le C.P.A.S. de Dour constitue une réserve de recrutement d'assistant(e)s sociaux(ales).

FONCTIONS :

- Tenue des permanences, aides individuelles ;
- Etablissement d'enquêtes sociales, préparatoires aux décisions à prendre ;
- Traitement des demandes sociales afin d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent ;
- Fournir la documentation et les conseils ;
- Assurer la guidance sociale des intéressés ;
- Effectuer les démarches de nature à procurer aux intéressés tous les avantages auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de la législation.

PROFIL :

Le/la candidat(e) doit :

1°.- être belge ou citoyen(ne) d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse ;

2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

3°.- jouir des droits civils et politiques ;

4°.- être de bonnes conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire vierge * datant de moins de 3 mois (* avec possibilité d'appréciation en cas de condamnation du Tribunal de Police pour des délits mineurs) ;

5°.- détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court spécifique à la fonction (graduat ou bachelier assistant(e) social(e)) ;

6°.- posséder le permis de conduire B et si possible, un véhicule personnel.

Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême de dépôt des candidatures, soit au plus tard le 30 juin 2026.

L'agent doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 3°, 4° et 6° ci-dessus.

7°.- réussir un examen de recrutement ;

8°.- être déclaré(e) apte pour le poste par le Conseiller en prévention – médecin du travail, à l'issue de l'évaluation de santé préalable à l'affectation.

DIVERS :

- Echelle R.G.B. : B.1.. Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 10 années au maximum, dans le secteur privé) ;
- Second pilier de pension pour les travailleurs contractuels ;
- Assurance pension complémentaire ;
- Octroi de titres-repas ;
- Possibilité de télétravail structurel et occasionnel.

Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer :

- votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation ;
- d'une copie de votre diplôme ;
- d'une copie recto-verso de votre carte d'identité ;
- d'une copie recto-verso de votre permis de conduire ;
- et, d'un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois sous pli recommandé à :

**Madame COQUELET Martine,
Présidente du C.P.A.S.
Rue E. Estiévenart, 5
7370 DOUR**

OU par courriel avec accusé de réception, en dossier compressé, à l'adresse email suivante : « cpas.dour@cpas-dour.be »

Il est également demandé, dans la lettre de motivation, de mentionner le N° de l'offre du FOREM ou le canal par lequel vous avez pris connaissance du présent appel.

DATE LIMITE : 30 juin 2026 (cachet de la poste faisant foi ou date de l'accusé de réception faisant foi).

Tout dossier incomplet à la date extrême de dépôt des candidatures, soit le 30 juin 2026, sera d'office considéré comme irrecevable.